

ESCOIRE

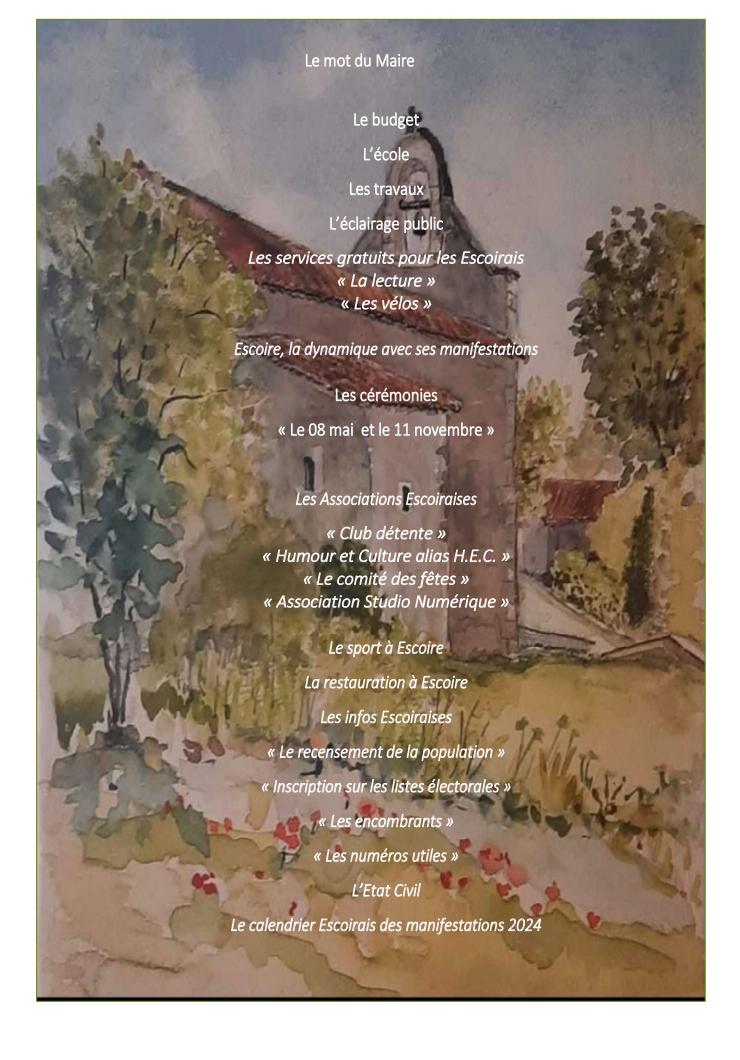
ESCOIRA



« Aquarelle Jean Dominique MONNEREAUX, lauréat de la 2ème Palette Escoiraise 2023 »

BULLETIN MUNICIPAL N°4

LES EVENEMENTS DE L'ANNEE 2023



LE MOT DU MAIRE



Chères Escoiraises, chers Escoirais,

Voilà encore une année écoulée, comme à l'accoutumée nous vous proposons ce bulletin annuel retraçant les différentes actions menées sur la commune tout au

long de l'année 2023. Il n'est que le reflet du Petit Escoirais qui est distribué tous les trimestres dans chaque foyer et qui vous permet de suivre les travaux, ainsi que les diverses informations communales ou intercommunales.

J'en profite pour remercier les élus qui m'entourent pour leur investissement au sein de la vie municipale ainsi que le personnel communal qui se donne pleinement, au quotidien, dans sa mission de service public.

Je souhaite pour notre belle commune qu'en 2024 elle reste un lieu de vie agréable, épanouissante, accueillante et fraternelle. Nous pouvons compter sur les bénévoles et les dirigeants de nos nombreuses associations qui rythment les weekends et semaines de notre commune.

En continuité de l'année passée, la deuxième tranche de modernisation de l'éclairage public a été effectuée et nous projetons la troisième (dernière tranche) pour 2024. Ce qui fera d'Escoire la première commune de Dordogne à être équipée entièrement de luminaires à LED. Vous vous en êtes rendu compte, il y a eu une baisse de la durée d'éclairage dans notre commune. Ces changements dans nos modes de vie peuvent parfois être vécus comme des contraintes. Nous pouvons aussi les considérer de façon positive : ce sont des opportunités pour tendre avec confiance et optimisme des pratiques plus respectueuses l'environnement. La planète est en souffrance et les conditions météorologiques toujours plus extrêmes. Cette année, nous en appelons à la responsabilité de tous dans nos comportements quotidiens pour

minimiser les dépenses énergétiques. Les réponses efficaces demandent une réflexion individuelle comme collective et un engagement de tous pour veiller à la bonne utilisation de l'eau, de l'éclairage et du chauffage, que ce soit dans nos bâtiments publics, administratifs, associatifs, nos écoles et nos foyers.

Escoire fait partie de la communauté de communes du Grand Périgueux, qui est composée de 43 communes. Cette participation a favorisé la mise en place de l'assainissement collectif et, à terme, l'arrivée de la voie verte et du vélo route jusqu'à Escoire. Les appels d'offres pour la réalisation de l'ouvrage ont été lancés et l'ouverture du tronçon devrait avoir lieu à l'automne 2025. En partenariat avec Périmouv (service du Grand Périgueux), une mise à disposition gratuite de vélos à assistance électrique pour les habitants de la commune a été mis en place et il est simple de s'inscrire : il suffit de se rendre à la mairie pour remplir les documents administratifs. Un des principaux objectifs de ce service est de permettre à tout un chacun de bénéficier d'un moyen de déplacement fiable, gratuit, permettant la découverte d'un moyen de locomotion facilitant les trajets du quotidien.

C'est avec la plus grande sincérité que je vous présente en mon nom, au nom de mes collègues du Conseil Municipal et des agents de notre commune tous nos vœux de bonheur, de santé et de réussite pour vous et vos proches pour cette année 2024. Agissons tous ensemble et collectivement pour des vœux de tolérance, de bienveillance aux autres, apportons de l'espérance dans nos actions en étant toujours optimistes et constructifs.

Bonne et heureuse année 2024!

Joël LAGUIONIE

NOTE DE SYNTHESE COMPTE ADMINISTRATIF ESCOIRE 2023

Le compte administratif rend compte, annuellement, des opérations budgétaires exécutées.

Il est constitué de deux sections, fonctionnement et investissement.

La section de fonctionnement retrace toutes les recettes et les dépenses de la gestion courante de la collectivité. L'excédent dégagé par cette section est utilisé pour rembourser le capital emprunté et également à autofinancer les investissements.

La section d'investissement retrace les programmes d'investissement en cours et/ou à venir. Ces différents programmes permettent de répondre à vos attentes quant à l'évolution de la collectivité ainsi qu'à valoriser le patrimoine.

Section de fonctionnement : Les recettes réelles de fonctionnement

La section de fonctionnement permet d'assurer la gestion courante de la collectivité. Au niveau des recettes, on retrouve principalement : les recettes liées à la fiscalité, les dotations, les produits des services, du domaine et ventes diverses.

Pour l'exercice 2023, les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 249 750,49 €, elles étaient de 236 344,76 € en 2022. Elles se décomposent de la façon suivante :

Année	2021	2022	2023	2022-2023 %
Impôts / taxes	139 330,29 €	163 438,21 €	175 728,18 €	7,52 %
Dotations, Subventions ou participations	61 436,59 €	59 401,14 €	60 997,74 €	2,69 %
Recettes d'exploitation	15 543,74 €	13 296,49 €	12 382,59 €	-6,87 %
Autres recettes	141,43€	208,92 €	641,98€	-94,31 %
Total Recettes de fonctionnement	216 452,05 €	236 344,76 €	249 750,49 €	5,67 %

Section de fonctionnement : les dépenses réelles de fonctionnement

Concernant les dépenses de fonctionnement, on retrouve ici toutes les dépenses récurrentes de la collectivité, principalement : les dépenses de personnel, les charges à caractère général, les autres charges de gestion courante.

Pour l'exercice 2023, les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à un montant total de 210 506,68 €, elles étaient de 205 301,99 € en 2022. Elles se décomposent de la façon suivante :

Année	2021	2022	2023	2022-2023 %
Charges de gestion	113 194,63 €	127 060,43 €	129 783,17 €	2,14 %
Charges de personnel	73 492,04 €	76 178,76 €	79 626,04 €	4,53 %
Atténuation de produits	0 €	0€	373 €	- %
Charges financières	1 422 €	1 077,16 €	724,47 €	-32,74 %
Autres dépenses	171,92€	985,64 €	0€	-100 %
Total Dépenses de fonctionnement	188 280,59 €	205 301,99 €	210 506,68 €	2,54 %

Section d'investissement

A l'inverse de la section de fonctionnement qui implique des recettes et dépenses récurrentes, la section d'investissement comprend des recettes et dépenses définies dans le temps en fonction des différents projets de la collectivité.

Les recettes d'investissement

Concernant les recettes d'investissement, on retrouve principalement : les subventions d'investissement (provenant de l'Etat, de la région, département, Europe, ...), le FCTVA et la taxe d'aménagement, l'excédent de fonctionnement capitalisé (l'imputation des excédents de la section de fonctionnement), les emprunts.

Pour l'exercice 2023, les recettes réelles d'investissement s'élèvent à 62 818,14 €, elles étaient de 47 135,43 € en 2022. Elles se décomposent de la façon suivante :

Année	2021	2022	2023	2022-2023 %
Subvention d'investissement	4 000 €	11 229,48 €	10 006,25 €	-10,89 %
Emprunt et dettes assimilées	455 €	0€	0€	- %
Dotations, fonds divers et réserves	24 192,4 €	35 905,95 €	52 811,89 €	0 %
Dont 1068	18 980,91 €	30 149,51 €	41 063,44 €	36,2 %
Autres recettes d'investissement	0€	0€	0€	0 %
Total recettes d'investissement	28 647,4 €	47 135,43 €	62 818,14 €	33,27 %

Les dépenses d'investissement

Pour les dépenses d'investissement, on retrouve principalement : les immobilisations corporelles, les immobilisations en cours, le remboursement des emprunts.

Pour l'exercice 2023, les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à un montant total de 54 571,92 €, elles étaient de 61 049,36 € en 2022.

Année	2021	2022	2023	2022-2023 %
Immobilisations incorporelles	0€	0€	0€	- %
Immobilisations corporelles	5 834,8 €	44 343,32 €	38 343,19 €	-13,53 %
Immobilisations en cours	0 €	0€	0€	- %
Emprunts et dettes assimilées	15 981,2 €	15 876,04 €	16 228,73 €	2,22 %
Autres dépenses d'investissement	0 €	830€	0€	0 %
Total dépenses d'investissement	21 816 €	61 049,36 €	54 571,92 €	-10,61 %



1) Les effectifs

L'école accueille les élèves répartis en 2 classes en double niveau :

Classe de Mme MONTERO-VARGAS 24 élèves :

- 10 élèves en CP
- 14 élèves en Grande Section

Classe de Mme FONGARNAND 25 élèves :

- 9 élèves en Moyenne Section
- 16 élèves en Petite Section

Cela correspond à un effectif de 49 élèves.

Le RPI Antonne-Escoire comptabilise un effectif total de 93 élèves.

2) Le personnel

Au cours de ces 3 dernières années afin de palier à la mise en place du double service le midi, Francine, habitante d'Escoire a rejoint l'équipe.

Côté préparation des repas, Johanna, en remplacement de Mélissa, a été recrutée le 1^{er} septembre 2022.

3) Les investissements

Depuis mai 2020, la commune a investi dans divers équipements afin d'améliorer le quotidien des élèves, du personnel éducatif et SIVS.

- Pour la cantine :
- o Un four à maintien au chaud
- Un lave-vaisselle avec son adoucisseur
- o Un réfrigérateur
- Une armoire de rangement pour les balais et produits d'entretien
- Pour l'école :
- o Les rideaux extérieur côté cour
- o Le lave-linge
- o Le chauffe-eau
- L'aspirateur
- o La cabane de jeux
- o Sécurisation de l'escalier de la classe de PS-MS pour la montée à la mezzanine
- o Remplacement des ampoules existantes par des Led
- o Remplacement de la moquette de la mezzanine par du lino et du parquet flottant
- o Remplacement de la moquette des bureaux par du lino



Travaux extérieurs :

- o Assainissement
- Modification des descentes d'eau de pluie
- Suppression des deux cheminées par sécurité avec réfection de la façade de la maison côté cour
- Suppression de la dalle côté portail et remplacement du grillage
- Pose d'un panneau « arrêt interdit » devant l'école pour assurer la sécurité des élèves et du personnel





4) Les dernières activités

Halloween le vendredi 20 octobre 2023

Les élèves ont offert aux parents un joli spectacle en interprétant une chanson dans chaque classe. La fête s'est poursuivie par une boom et un goûter à la salle Storelli d'Antonne.









Noël le vendredi 22 décembre 2023

Les élèves ont pu profiter à la cantine d'un repas de Noël accompagnés de M. Le Maire, de David l'employé communal et du 2^{ème} adjoint Francis GERVEAUX, dans la bonne humeur et la rigolade.









L'après-midi le Père Noël est venu rendre visite aux élèves, il a partagé un beau moment d'échange, avec une remise de cadeaux éducatifs, ainsi qu'un goûter.



Nous vous souhaitons tous nos meilleurs vœux pour cette année 2024 !!!

Francis GERVEAUX, Céline BARILLOT, Cécile PHILOTE

LES TRAVAUX

BILAN A MI-MANDAT

Assainissement collectif:

Le réseau collectif couvre les rues Jules Ferry, du Château, Louis de Ranconnet, ruelle Saint Joseph et l'impasse des Gabarres.

Pensez à vous raccorder si vous êtes dans ces périmètres.

o <u>La fibre :</u>

Une partie du réseau a été enfouie rue jules ferry et rue louis de Ranconnet lors des travaux d'assainissement ; pour le reste du village le réseau est aérien.

Entretien de la voirie :

Des travaux réguliers d'entretien sont réalisés par l'agent communal, la voirie communale ne bénéficie d'aucune aide financière.

o Terrain de pétanque :

Une subvention de 6 000 € a été attribuée par le Conseil Départemental au Comité des fêtes, dans le cadre du budget participatif, pour la création du terrain de pétanque.

Entretien et nettoyage de toutes les canalisations :

Le Grand Périgueux a organisé le nettoyage et l'entretien des buses sur tout le réseau routier de la commune. Les buses sont contrôlées régulièrement.

La commune d'Antonne, dans le cadre d'un échange de compétence, a délégué un agent communal pour effectuer le curage des fossés avec un tractopelle.

Le busage des fossés rue de la Forêt et rue Jules Ferry a été effectué lors des travaux d'assainissement.



Réfection de la D6 :

Après plusieurs entretiens avec le Conseil Départemental, il a été décidé de réaliser les travaux de réfection, ainsi que la création d'un ralentisseur (plateau surélevé) limité à 30 km/h.

Radar pédagogique :

Installation de deux radars pédagogiques, un sur la D6, l'autre rue Jules Ferry, une aide a été accordée par le Conseil Départemental.

Achats de plusieurs panneaux de signalisation

o Cimetière :

Les travaux d'aménagement d'un nouveau point d'eau ont été réalisés. A ce propos, nous tenons à remercier Jean-Marie FAVARD pour son aide précieuse et gracieuse ainsi que l'entreprise RAPNOUIL qui nous a prêté une mini pelle

pour la tranchée. Vous bénéficiez donc maintenant d'un point d'eau à l'entrée et au fond du cimetière.

De plus, David a semé du gazon dans le but de ne plus avoir à désherber, une tonte suffira.

<u>Bâtiments communaux :</u>

Remise en conformité de la maison des associations,

Démoussage de la toiture de la mairie et changement des tuiles abîmées,

Changement de la porte de la mairie et d'une fenêtre,

Achat de mobilier de bureau,

Changement de l'ordinateur,

Changement de l'imprimante,

Travaux sur l'atelier : revêtement des façades, changement du chauffe-eau. Changement des planches de rive et du zinc. Mise en peinture de la porte de l'atelier, des fenêtres et des grilles.

o <u>Travaux pour la suppression des cheminées :</u>

Suppression des cheminées jugées dangereuses sur les bâtiments communaux : local des associations et logement communal de l'école.

Chapelle:

Arrachage des buis infestés par « le psylle du buis » Plantation d'un Lagestroemia sur le parvis

Véhicules communaux :

Réparation de l'épareuse, flexible, remplacement du rouleau et des couteaux pour le fauchage Entretien des véhicules communaux : express, camion, tracteur

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour l'année 2024.

Jean-Marie KOCHEL – Patrick MAZEAU – Marie-Karine PAROISSSE

L'ECLAIRAGE PUBLIC

OBJECTIF 100 % LED

La commune a poursuivi cette année, aux côtés du SDE 24 (Syndicat Département d'Energie) la modernisation du parc d'éclairage qui présentait un **taux de vétusté de 85 %,** afin de remplacer les points lumineux vétustes par des luminaires LED.

Les travaux se poursuivront en 2024 et concerneront 19 foyers supplémentaires se situant essentiellement sur le secteur de Pomme Redon et du centre bourg.

L'extinction de l'éclairage public la nuit, ses points positifs.

C'est désormais, sur l'ensemble du village que l'éclairage public est coupé à 22H30 et se rallume le matin à 6H00.

- Beaucoup de personnes pensent que l'éclairage est efficace pour dissuader d'éventuels cambrioleurs de passer à l'acte.

C'est faux.

Lorsqu'il faut noir pour nous, il fait aussi noir pour les cambrioleurs et l'utilisation d'une torche n'est pas discrète. Ainsi, 80% des cambriolages ont lieu le jour.

- Les automobilistes sont plus attentifs.
- L'obscurité permet également de préserver la biodiversité.
- Nous faisons des économies d'énergies, ainsi les anciens foyers lumineux vétustes avaient une consommation de 600W, les nouveaux foyers LED ont une consommation de 180 W!



« Il est grand temps de rallumer les étoiles – Guillaume Apollinaire »

LES SERVICES GRATUITS POUR LES ESCOIRAIS

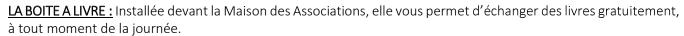
LA MEDIATHEQUE

Depuis le 1^{er} octobre 2021, la médiathèque de Trélissac a ouvert une annexe à Antonne et Trigonant. Il s'agit d'un partenariat avec l'ESAT OSEA de l'APEI et les communes de Trélissac, Antonne et Trigonant, Escoire, et qui s'est depuis étendu à la commune de Sarliac.

Ce partenariat permet à tous les habitants de la commune de bénéficier d'un nouveau **lieu d'échange et de culture** tout âge confondu.

L'inscription est gratuite pour les habitants de la commune.

Horaires d'ouverture : - 15h00 à 17h30 le mardi - 16h00 à 17h30 le vendredi



« La lecture agrandit l'âme. – Voltaire »



VELOS A ASSISTANCE ELECTRIQUES

La municipalité initie une expérimentation en matière de mobilité en milieu rural.

Elle propose gratuitement aux habitants un service de location de vélos à assistance électrique.

Ainsi, deux vélos sont disponibles gratuitement pour les habitants d'Escoire.

Pour les utiliser c'est très simple, il convient de remplir un dossier d'inscription à la Mairie et un élu vous enregistrera sur le système avec votre carte SMD3, qui permettra l'ouverture des box à vélos.

Vous pourrez ensuite vous balader à votre guise.



LE SERVICE HANDIBUS DU GRAND PERIGUEUX

Le service Handibus est un service de porte à porte, réservé aux personnes en situation de handicap ne pouvant pas utiliser les transports en commun. Il est déclenché sur demande téléphonique. Les communes desservies sont celles du Grand Périgueux.

Renseignez-vous! Agence Perimouv: 05 53 53 30 37 et Agence Perimouv.

Ce service n'est pas compatible avec le transport médical, qui est du ressort de l'Assurance Maladie.

ESCOIRE LA DYNAMIQUE, AVEC SES MANIFESTATIONS COMMUNALES

CINESPAGNOL 17 AVRIL 2023



Pour la première fois à Escoire,

Dans le cadre du 14^{ème} festival CINESPANOL 2023

Diffusion d'un film en VO avec sous-titrage,

Un très bon moment de rigolade!

CONCERT DE JAZZ 04 JUILLET 2023

Un très bon moment de détente pour débuter l'été!





MNOP TOUR 29 JUILLET 2023



Concert avec NIREK MOKAR au Château d'Escoire!

Rappelez-vous, ce soir-là, nous avions eu peur de devoir annuler le concert à cause des conditions climatiques délicates de fin d'après-midi!

Mais comme à Escoire, tout est possible, nous avons pu improviser un concert intime à l'intérieur du Château.

Nirek MOKAR a offert 3 sets de 20 minutes pour que tout le monde puisse en profiter et rentrer à l'intérieur du château. Et ce fut une soirée mémorable!





Nous tenons à remercier une nouvelle fois Sylvie et Tase KORDALOV pour leur accueil, ainsi que Stéphane COLIN et toute son équipe du MNOP.



LA PALETTE ESCOIRAISE 09 SEPTEMBRE 2023

Après la réussite de la première « LA PALETTE ESCOIRAISE », nous avons choisi de reconduire chaque année cette manifestation culturelle.

Lors de la 2^{ème} édition, nous avons pu découvrir de magnifiques œuvres, et ce fut très difficile pour le jury qui n'était autre que le public, de choisir...

Merci à tous les participants, à Yvonne CLERGERIE notre marraine, ainsi qu'à Jean-Claude ALLARD à l'initiative de la Palette Escoiraise aux côtés de la Municipalité.



LES LAUREATS

- 1. Jean-Dominique MONNEREAUX
- 2. Véronique BELOSSELSKY
- 3. Nicolas MICHEL

L'aquarelle de Jean Dominique MONNEREAUX gagnant de la palette Escoiraise a été mise à l'honneur en couverture de notre bulletin annuel et sur notre carte de vœux.

LES JOURNEES DU PATRIMOINE 16 ET 17 SEPTEMBRE 2023

Comme chaque année, lors des journées du patrimoine, la chapelle Saint Joseph construite au XVIIe siècle est ouverte à la visite.

"Dès 1534, Monseigneur Foucauld de Bonneval obtient du pape l'autorisation de bâtir la chapelle, le cimetière et les fonts baptismaux, en lieu et place des dépendances de la paroisse de Bassillac. Mais ce projet est retardé par les guerres de Religion et c'est seulement en décembre 1677 que la paroisse d'Escoire est créée par Monseigneur François Louis de Ranconnet, Chevalier, Seigneur d'Escoire et Dame Marguerite d'Aydie, son épouse."



2EME SALON DU POLAR 23 ET 24 SEPTEMBRE 2023



Retour sur le 2^{ème} Salon du Polar d'Escoire avec comme Marraine Catherine GIRARD que nous remercions d'être venue tout spécialement depuis Nice dans son village de cœur pour l'occasion.

Le 23 septembre à 18H00 Catherine GIRARD nous a fait l'honneur de faire une conférence dans la maison des associations, au cours de laquelle vous avez été nombreux à pourvoir lui poser de multiples questions.

Nous remercions à nouveau Sylvie et Tase KORDALOV qui nous ont permis de pouvoir réaliser ce 2^{ème} salon du polar au Château.



Un grand merci, à Patrick FRANCOIS pour son accompagnement, notamment pour le concours de nouvelle qu'il a créé et pour ses contacts avec les différents auteurs présents.







Les auteurs installés dans les voutes du château.



OCTOBRE ROSE 21 OCTOBRE 2023



OCTOBRE ROSE

Notre village a encore été bien décoré grâce à Jacques ARVIEUX qui a emballé de rose et déposé de belles boules de foin dans tout le village.

Cette année, Jade nous a accompagnée en musique avec un petit concert à la Chapelle Saint Joseph à l'issue de la marche, un moment merveilleux.

Merci Jade pour ton talent et ta gentillesse.



Malgré le mauvais temps, vous avez été nombreux à participer à notre marche Rose, et nous vous en remercions.

Grace à vous tous c'est une enveloppe de 349 Euros qui a été remise au comité Féminin de dépistage des cancers.



DEDICACE 16 DECEMBRE 2023



Dédicace du dernier livre de Jean-Claude Allard à la Maison des Associations

LES CEREMONIES

La cérémonie du 08 mai

108 MAI 1945

78ème anniversaire de la fin de la 2ème Guerre Mondiale.



La cérémonie du 11 novembre

DEVOIR DE MEMOIRE



Un grand merci à Jade qui a chanté en a capela la Marseillaise et à Max Gendarme, de passage dans son village qui a participé à la cérémonie.



A l'issue de la cérémonie, ce fut également un grand honneur pour notre commune de recevoir l'association des anciens combattants et les portes drapeaux lors d'un repas convivial à la maison des associations.

« Ne jamais oublier ceux qui se sont battus pour la France et ses valeurs »

LES ASSOCIATIONS ESCOIRAISES

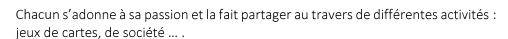


Association CLUB DETENTE (Anciennement histoire de couleurs)

Tous les jeudis après-midi de 14h à 17h, nous nous retrouvons à la Maison des Associations.

Si vous souhaitez vous joindre à nous afin de passer un moment convivial, discuter et déguster de délicieuses pâtisseries réalisées à tour de rôle; n'hésitez pas à nous contacter ou venir nous rendre visite.

Nous sommes joignables au 07.77.23.37.24 ou 06.62.76.67.27.



La cotisation est de 20 € à l'année.



ON VOUS ATTEND!

En 2023:

Le loto commun HEC/QVAT à Sarliac le 11 Février.

Et aussi





En 2024:

Le loto commun HEC/QVAT à Sarliac le 10 Février 2024

Et aussi la 4^{ème} édition du Salon du Livre « Humours » le **21 Avril** que nous voudrions dédier à Pierre Dac (et Francis Blanche)



Toute l'équipe de l'association **H.E.C** vous souhaite une très belle année 2024 et n'oubliez pas que

« L'humour est la forme la plus saine de la lucidité » (Jacques Brel)

Contact : Patrick François au 0633741169

LE COMITE DES FETES



Qui ne connait pas le COMITE DES FETES D'ESCOIRE!

Connu et reconnu au-delà de notre canton, le comité des fêtes et son équipe de 35 bénévoles, anime et égaye notre village depuis plus de 43 ans !

Après avoir reçu en 2022 un trophée par la SEDB24 (Société d'encouragement du dévouement et du bénévolat de la Dordogne) pour son dynamisme, cette année c'est un bénévole, Guillaume JARRY qui a, à son tour été récompensé pour son dévouement.

Bravo GUIGUI.

Jacques FAUREL, Président ainsi que tous les bénévoles vous remercie d'être toujours aussi nombreux à nos différentes manifestations.

Nous vous donnons rendez-vous en 2024.

RETOUR SUR 2023

LA FETE DES CAGOUILLES

Tout commence par la journée farcissage.... Avec **31000 Escargots**



Puis, c'est un village en fête









LES SOIREES

- MOULES FRITES
- ENTRECOTES FRITES
- LA SOIREE A THEME





LE COMITE DES FETES, C'EST AUSSI

LE REPAS DES AINES



LA DECORATION DU VILLAGE ET LE NOEL DES ENFANTS D'ESCOIRE









ASSOCIATION STUDIO NUMERIQUE

Siège social - 15 allée du Pomme Redon – 24420 Escoire

ATELIER CHANT - VOIX ET INTERPRÉTATION

Mercredi - de 18h00 à 20h30

Foyer Storelli

1 Place A André Chastel

24420 Antonne

Simplement chanter, sûrement se faire plaisir, s'amuser sans aucun doute!

Studio Numérique Cours de Chant La voix et l'interprétation sur scène

Les séances, animées par Roselyne Berguin, auront lieu le :

Mercredi de 18h00 à 20h30 (2 séances par mois)

Au Foyer Storelli 1 Place André Chastel 24420 Antonne À partir de 15 ans

LE CORPS ET LA VOIX

Gérer sa voix par la conscience du corps, la respiration, les énergies, le jeu ... En passant par :

- La voix : sa bonne utilisation, le souffle, l'air. Améliorer et développer ses capacités vocales.
- L'identité et personnalité artistique : un travail en groupe pour une mise en valeur de chacun
- Technique : utilisation du micro, utilisation du retour voix et musique ...
- Interprétation : justesse, émotion, relation avec le public.
- La gestion du corps, la gestion de l'espace scénique, la gestion de ses émotions.

Le support musical est fourni par Studio Numérique et les participants(es) devront apporter une clé USB 4GO minimum dédiée au chant.

Contact: Studio Numérique: 06 08 45 54 37

roselyne.berguin@gmail.com

LES ACTIVITES SPORTIVES A ESCOIRE





GYM DOUCE ET RENFORCEMENT MUSCULAIRE

Tous les jeudis, à la Maison des Associations.

17H30 - 19 H GYM DOUCE

19H-20 H RENFO MUSCULAIRE

Pour tout renseignement, contacter directement David MONRIBOT.

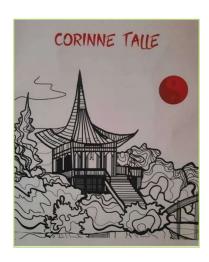
COURS DE QI GONG

Tous les jeudis, à l'Ecole d'Escoire

DE 19H00 à 20 H00

Pour tout renseignement, contacter directement Corinne TALLE.

06.58.02.81.64.





MAGA FIGHT 24

COURS DE KRAV MAGA FIGHT 24

Tous les mardis à la Maison des Associations.

De 19H à 20H30

Cours adulte et enfant dès 11 ans.

Pour tout renseignement, contacter Yann FRECAUT

Tél: 06.10.81.17.37



LA RESTAURATION A ESCOIRE

MARDI SOIR



NEW YORK BURGER 24

Retrouver Emeline et Maximilien devant la Maison des Associations

MERCREDI SOIR

PIZZ ANTONNE

Au carrefour à l'entrée du Bourg.



LES INFOS ESCOIRAISES

LE RECENSEMENT DE LA POPULATION INSEE 2024

Pour 2024, la campagne officielle de recensement <u>débutera le 18 janvier et se</u> terminera le 17 février.

Elle est obligatoire.

Maryline DEFILIPPI, nommée AGENT RECENSEUR passera vous rencontrer durant cette période.

Nous vous remercions de lui réserver «votre meilleur accueil »



RECENSEMENT OBLIGATOIRE À 16 ANS

Démarche civique essentielle, le recensement obligatoire est la 2e étape dans le "Parcours de citoyenneté, après l'enseignement de défense prévu par la loi dans les programmes scolaires des classes de 3e et de 1^{ère}.

Depuis le 1er janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons ou filles, doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile.



Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16ème anniversaire.

La Mairie vous remettra alors une ATTESTATION DE RECENSEMENT qu'il est <u>primordial pour vous de conserver précieusement</u> : en effet, cette attestation vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire et même conduite accompagnée).

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Le 10 juin 2024 auront lieu les élections Européennes, inscription sur la liste électorale possible jusqu'au vendredi 3 mai 2024 en mairie (ou mercredi 1^{er} mai en cas d'inscription en ligne)

LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Le Grand Périgueux harmonise la collecte des déchets des encombrants sur l'ensemble des communes de son territoire. Cette collecte est réservée aux particuliers, dans la limite de 1m3 par enlèvement.

Les habitants doivent contacter directement le prestataire affecté à la commune où ils résident.

Les encombrants doivent être déposés en bordure de la voie publique, sur le trottoir.

Quand? Le 2ème lundi de juin et d'octobre Qui contacter? L'ARTEEC au 05.53.46.65.46



Les numéros utiles

Gendarmerie: 17

Eau VEOLIA: 05.61.80.09.02 / eau.veolia.fr

Electricité:

- Dépannage 09 72 67 50 24 / Raccordement 09 70 83 19 70 choix 1
- Accueil distributeur (pour toutes questions hors raccordement): 09 70 83 19 70 choix 2

Les aides AMELIA 2



PROFITEZ DU PROGRAMME AMELIA 2 : DES AIDES PUBLIQUES POUR RENOVER VOTRE LOGEMENT

Pour améliorer l'habitat, la Communauté d'Agglomération du Grand Périgueux propose avec ses partenaires*, le programme Amélia2 qui se poursuivra en 2024.

Notre commune participe aussi activement à ce programme.

Ainsi deux foyers d'Escoire ont pu bénéficier de ce programme.

Les subventions d'Amélia 2 sont réservées aux habitants des 43 Communes du Grand Périgueux, que vous soyez propriétaire occupant ou que soyez propriétaire d'un logement destiné à la location. Concrètement, vous pouvez bénéficier :

- d'aides financières (jusqu'à 100 % du montant des travaux),
- d'un soutien technique gratuit dans le choix des artisans, le suivi des travaux et l'accompagnement administratif.

Les aides portent sur l'amélioration du confort de votre logement au sens large :

- L'adaptation du logement pour faciliter la vie de tous les jours des personnes âgées et/ou handicapées,
- Les travaux d'amélioration thermique : isolation, chauffage, menuiseries....
- La mise aux normes de votre assainissement non collectif,
- Le ravalement de vos façades, Etc.

Pour vous informer personnellement, gratuitement et en toute confidentialité, le Grand Périgueux a choisi des professionnels de l'habitat : Soliha Dordogne Périgord. Un numéro de téléphone est mis à votre disposition. Vous y trouverez des spécialistes à votre écoute et des solutions adaptées à votre situation (05.33.12.00.79).

ATLAS DE LA BIODIVERSITE

Qu'est-ce qu'un Atlas de la Biodiversité?

Un Atlas de la Biodiversité communal est un inventaire de milieux et des espèces présents sur un territoire donné.

Ainsi, le Grand Périgueux a mis en place un Atlas de la biodiversité à l'échelle de ses 43 communes dans le cadre d'un partenariat avec l'Office Français de la Biodiversité.

Cet Atlas permet de :

- 1. Cartographier les atouts de notre biodiversité,
- 2. Les valoriser,
- 3. Et ainsi mieux préserver le patrimoine naturel!

Alors, n'attendez plus, partagez vos plus belles photos de libellule, fleurs, de chauve-souris, d'oiseaux, d'insectes....



ETAT CIVIL



L'AGENDA ESCOIRAIS 2024

JANVIER:

19 janvier 20H30 : Assemblée Générale du Comité des Fêtes

27 janvier à 11 H 00 : Cérémonie des vœux à la Maison des Associations

FEVRIER:

10 février : LOTO organisé par l'association HEC d'Escoire aux côtés de l'association QVAT d'Antonne à la salle des fêtes de Sarliac



25 février : le repas des ainés

MARS:

3 mars : le premier marché artisanal Escoirais (contact : Sabine GOLFIER DELAGE 06.77.20.85.92)

8 mars : festival cinespañol, projection et paëlla

AVRIL:

13 avril : Farcissage des Escargots



21 avril: Salon du Livre Humour organisé par l'Association H.E.C.

MAI:

24-25 mai : Fêtes des Escargots



26 mai : Vide grenier

JUIN:

09 juin : Elections Européennes

22 juin : spectacle des écoles



JUILLET / AOUT

6 juillet : Soirée entrecôte frites



14 juillet : MNOP au Château d'Escoire

31 aout : Soirée Moules frites organisée par le comité des fêtes



SEPTEMBRE:

14 septembre : La Palette Escoiraise organisée par la municipalité d'Escoire aux côtés de Jean-Claude ALLARD



OCTOBRE

12 octobre / octobre rose



NOVEMBRE

2 novembre : soirée à thème organisée par le comité des Fêtes

DECEMBRE

15 décembre : Le Noël des Enfants d'Escoire (pour les enfants de 0 à 10 ans)

"Pour les nouveaux habitants, n'hésitez pas à vous faire connaitre auprès de l'assistante du Père-Noël" au 06.23.19.85.32 🛷





Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants d'ESCOIRE,

Le conseil municipal est, particulièrement, satisfait que des jeunes ou moins jeunes, d'Escoire ou bien d'ailleurs, aient trouvé leur place chez nous, et s'y sont installés.

Coupon réponse à déposer à la Mairie

Je souhaite préserver l'environnement,

Je désire recevoir les prochains bulletins et flash info par mail,

NOM:

Prénom:

Adresse postale:

Adresse mail:





BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2024 A L'ENSEMBLE DES ESCOIRAISES ET ESCOIRAIS Vos élus,